



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du canton de Hampden tenue à la salle du conseil, 863, route 257 nord, Hampden, mardi le 4 avril 2017, les conseillers et conseillères présents sont :

- Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**

- Absences : Siège # 3. Monsieur Alain Sabourin**
- Siège # 6. Madame Valérie Prévost**

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la Directrice générale & secrétaire-trésorière par intérim Madame Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Bertrand Prévost ouvre la séance à 19h00 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2017-47 **Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 7 mars 2017
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport de la directrice générale, Secrétaire-trésorière, par intérim
6. Rapport du service de voirie, service incendie et urbanisme
7. Questions du public
8. Approbation des salaires et des comptes
9. Correspondance

10. **Résolutions**

- 10.1 Achats pour incendie réservoir carburant, booster pack
- 10.2 Contribution mois de la jonquille
- 10.3 FCM fond de défense juridique.
- 10.4 Taux horaire niveleuse
- 10.5 Achat turbo camion voirie
- 10.6 Transfert montant de FDT
- 10.7 Formation Infotech
- 10.8 Entraide sinistre majeure

- 10.9 Résolution d'appuis pour Valoris
- 10.10 Congrès ADMQ

- 11. Varia
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance.

Il est proposé par Madame Lisa Irving

et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

QUE l'ordre du jour soit et est adopté en laissant le varia ouvert.

Adoptée

#3 2017-48 Adoption du procès-verbal du 7 mars 2017

Attendu que tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2017 ;

Attendu que tous les membres du conseil ont pris connaissance du contenu du procès-verbal;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur Pascal Prévost
et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée

#4 Rapport des comités et du maire

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

#5 Rapport de la Directrice générale, Secrétaire-trésorière par intérim

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel.

#6 Rapport du service de voirie, incendie et urbanisme

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel pour le service de voirie transmis par l'employé de voirie, Mr. St-Laurent, le rapport mensuel pour le service incendie transmis par le chef pompier, Mr. Beauchesne, ainsi que le rapport mensuel pour le service d'urbanisme transmis par M. Martin.

Adoptée

#7

Questions du public

Questions et/ou commentaires : Monsieur Dominique Boisvert est venu faire un compte rendu pour le 125 ième de Scotstown ainsi que pour les publications de Hampden.

#8 2017-49 Approbation des salaires et des comptes

Il est proposé par Madame Sylvie Caron et résolu l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

QUE le conseil du canton de Hampden autorise la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim, à effectuer le paiement des comptes à payer du 01 au 31 mars 2017 présentés au conseil au montant de 30 447.81\$.

QUE le conseil prend connaissance du montant pour les salaires du mois de mars 2017 au montant de 12 601.73\$.

Adoptée

#9

Correspondance

- La tournée des municipalités
- Formation Élections municipales 2017
- Semaine action bénévole Casino
- Entente intermunicipale
- Lits pavillon
- Projet Val-Racine (MTQ)
- Piste cyclable
- Banque d'heures été voirie
- Siège camion voirie
- Regroupement pour achat de sel de déglçage 2017-2018

#10.1 2017-50 Achats pour incendie

Il est proposé par Madame Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

Que le conseil autorise l'achat d'un réservoir à carburant, d'un boyau ainsi que de deux connecteurs pour le département incendie au coût de 289.72\$ avant taxes

Adoptée

#10.2 2017-51 Avril mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

Il est proposé par Madame Lisa Irving et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée

#10.3 2017-52 FCM fond de défense juridique.

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'autoriser la somme de 50\$ pour la cotisation annuelle de la FCM pour l'année 2017.

Adoptée

#10.4 2017-53 Taux horaire pour niveleuse

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité par les conseillères et conseillers présents.

QUE le conseil du canton de Hampden établie le taux horaire pour la niveleuse à 90.00\$.

Adoptée

#10.5 2017-54 Achat turbo camion voirie

Il est proposé par Madame Lisa Irving et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'autoriser un montant de 1 463\$ plus taxes pour l'achat d'un turbo pour le camion de voirie.

Adoptée

#10.6 2017-55 Transfert de montant du fonds de développement des territoires (FDT) vers projet chalet d'accueil d'opérationnalisation du parc Walter McKenzie

Il est proposé par Monsieur Pascal Prévost et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil autorise de transférer le montant des fonds de développement des territoires (FDT) 2015 de 4660.63\$, prévu pour le projet SHED, vers le projet d'opérationnalisation du chalet d'accueil au parc Walter McKenzie mené en collaboration avec la municipalité de Scotstown

Que le coût total prévu de ce projet est de 20 000\$. La contribution financière de la municipalité du canton de Hampden ne pourra pas dépasser 5% du coût total du projet prévu soit 1 000\$.

Adoptée

#10.7 2017-56 Formation Infotech

Il est proposé par Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'autorise Madame Manon Roy et Madame Kim Leclerc d'assister à la formation sur les nouveautés du logiciel de gestion Sygem au coût de 345.00\$ plus taxes

Adoptée

10.8 2017-57 Entente intermunicipale d'entraide en cas de sinistre majeur en matière de sécurité incendie-Autorisation de signature

Il est proposé par Madame Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Que la municipalité du canton de Hampden accepte de conclure une entente intermunicipale d'entraide en cas de sinistre majeur en matière de sécurité incendie avec les autres municipalités participantes intéressées, suivant les modalités et les conditions prévues à l'entente, pour une période de vingt-sept mois à compter du 1^{er} avril 2017 jusqu'au 31 décembre 2018.

QUE le maire Monsieur Bertrand Prévost et la Directrice générale, Secrétaire Trésorière, par intérim Madame Manon Roy soit autorisée à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité du canton de Hampden;

Que la présente résolution soit acheminée à toutes les municipalités participantes à l'entente d'entraide municipale.

Adoptée

10.9 2017-58 Appui à Valoris

Attendu que Valoris a été créée par la ville de Sherbrooke et la MRC du Haut-Saint-François afin de détourner le plus possible de matières résiduelles de l'enfouissement, en complément des autres mesures à la source et en respect des 3 RV;

Attendu que le détournement de matières doit atteindre, le plus possible, zéro enfouissement;

Attendu que la seule façon d'atteindre et dépasser les objectifs actuels fixés par le PGMR du gouvernement et éventuellement zéro enfouissement, est de mettre à contribution un détournement par le tri des ordures résidentielles, des CRD et des ICI;

Attendu que l'utilisation des technologies comme celles présentes dans les trois lignes de tri du centre de tri de 32 M\$ de Valoris, permet des taux de détournement inégalés, et ce même en période de rodage;

Attendu que Valoris a été créée également dans le but de servir de moteur à une filière de développement économique de valorisation des matières résiduelles issues du tri et potentiellement très créatrice d'emplois de qualité, notamment dans son éco-parc industriel;

Attendu que Valoris a mis sur pied ou attiré dans ses locaux, avec des partenaires, un trio permettant de maximiser la proactivité afin de soutenir le développement de cette filière : le créneau ACCORD des biotechnologies environnementales, le commissaire à l'éco-parc et le centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles de l'Estrie;

À ces causes, sur la proposition de Madame Lisa Irving et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'appuyer la démarche en cours de Valoris afin d'obtenir;

- La reconnaissance de Recyc-Québec d'être un maillon essentiel de la chaîne de détournement des matières résiduelles de l'enfouissement, avec tous les avantages consentis aux autres moyens complémentaires pour des mesures à la source;
- toute autre reconnaissance par le gouvernement du Québec lui permettant de jouer son rôle essentiel dans la chaîne de détournement par le tri, par exemple par l'aide au fonctionnement et à la compensation, comme celle accordée aux centres de tri dédiés à la collecte sélective;
- du financement afin de soutenir sa stratégie de développement de la filière de valorisation, notamment pour aider pour le tri, le traitement, la R&D, les projets pilotes et les projets d'entreprises.

Adoptée

#10.10 2017-59 Congrès ADMQ

Il est proposé par Madame Lisa Irving et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim de participer au congrès de l'ADMQ entre le 14 et le 16 juin 2017 et en autorise les frais d'inscription au montant de 519.00\$ plus taxes et les dépenses inhérentes à ce congrès

Adoptée

#11 **Varia**

#12 **Période de questions**

Questions et/ou commentaires : aucun

#13 2017-60 **Levée de séance**

Il est proposé par Madame Chantal Langlois
et résolu à l'unanimité par les conseillères et conseillers présents;

Que la séance soit levée à 20h15

M. Bertrand Prévost
Maire

Mme Manon Roy
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière, par intérim